

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022

PRÉSENTS : MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, MM. Guy BOISSERIN, Lionel BRUNEL, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLESEGER, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, M. Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, M. Guillaume LEVEQUE, M. Erwan LE SAUX, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

Pouvoirs :

Martial GILLE *donne pouvoir* à Céline ROTHEA
Josiane CHAPUS *donne pouvoir* à Françoise GAUQUELIN
Jean-Louis GERGAUD *donne pouvoir* à Pierre FOUILLAND
Agnès BERAL *donne pouvoir* à Pierre FRESSYNET
Marie DECHESNE *donne pouvoir* à Anne-Claire ROUANET

ABSENTS : Jean-Marc BUGNET, Clémence DUCASTEL

SECRÉTAIRE : Erwan LE SAUX

Ouverture de la séance à 18h40

1/Décisions du Président selon la délibération du 6 juillet 2020

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2/Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 27 septembre 2022

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3/RAPPORTS

3.1 – ADMINISTRATION

Rapporteur : Mme Françoise Gauquelin

2022-81 : Rapport égalité femmes-hommes 2022

Il y a presque égalité entre les femmes et les hommes. Il y a plus d'hommes dans la partie technique et plus de femmes dans la partie administrative.

Au niveau des catégories, la catégorie A est égalitaire, dans la catégorie B, la féminisation est plus élevée, car trois nouveaux agents sont arrivés et en catégorie C, la féminisation est moins importante.

La moyenne d'âge est de 47.73 ans pour les hommes 47.13 ans pour les femmes.

Le taux de féminisation en 2020 était 46.42%, en 2021 47% et en 2022 50%. L'objectif de 50/50 est atteint pour 2022.

La CCVG ne compte que deux femmes à temps partiel.

Les femmes sont moins bien rémunérées en règle générale sauf dans la catégorie C. Cela s'explique par l'ancienneté des agents masculins et des indices de rémunération plus élevés. Normalement, il y a équité des salaires dans la fonction publique.

Les missions des femmes au sein de la CCVG sont assez stratégiques. À la CCVG, les femmes sont bien représentées.

M Combet rajoute que la CCVG est le seul établissement coopératif intercommunal du Rhône et de façon plus large au niveau de la métropole lyonnaise présidé par une femme. La CCVG peut être fière de cette représentation et de l'égalité homme femme.

3.2 – FINANCES

Rapporteur : Catherine Staron

Modalités de partage de la taxe d'aménagement 2022

Retrait de cette délibération

2022-82 : Provision compte épargne temps

M. Le Saux souligne une erreur dans la date, la délibération de 2012 et non de 2022.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.3 – AMÉNAGEMENT / PLH

Rapporteur : Françoise Gauquelin

2022-83 : Convention de veille et de stratégie foncière Millery/EPORA (établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) / CCVG

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2022-84 : Convention de veille et de stratégie foncière Montagny/ EPORA/ CCVG

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2022-85 : Programme local de l'habitat (PLH) : Avenants prolongation des délais – Projets exemplaires de Millery et Chaponost

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2022-86 : PLH : Garantie d'emprunts OPAC du Rhône – Opération Moon Park à Chaponost

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.4 – AGRICULTURE

Rapporteur : Jérôme Crozet

2022-87 : Animation du projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) 2023- 2028 : convention cadre

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.5 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Serge Bérard

2022-88 : Portrait économique du territoire – Schéma d'entreprises de l'Ouest Lyonnais du SOL

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.6 – MOBILITES

Rapporteur : Damien Combet

2022-90 : Demande de reversement d'une quote-part de versement mobilité à SYTRAL Mobilités

Mme Staron voudrait apporter une précision sur le sujet du Tram Train. Mme Staron a eu l'ensemble des messages et a fait remonter au directeur adjoint des mobilités de la région, Olivier Laurent. M Boisserin a proposé de faire un courrier à la région. Aujourd'hui, il y a une délégation de service à la SNCF. Tout est délégué et il y a des pénalités sur le service. Jusqu'à maintenant, c'était une des lignes les plus régulières. Il s'agit de problèmes humains. Mme Staron fera des relances pour exprimer ces problématiques.

Mr Berard rajoute qu'il est inacceptable que tous les matins des grèves gênent le trafic pendant quelques heures et que personne ne soit informé en amont. Il est normal de manifester le mécontentement général, mais ce sont des méthodes inacceptables.

M Combet précise qu'il y a 3500 conducteurs pour Sytral mobilité, tous services confondus. 500 postes sont à pourvoir, donc il n'y a que 3000 postes pourvus. Tous les matins, il y a 17% des conducteurs qui ne se présentent pas à leur poste. Malheureusement, il n'y a pas de réponses immédiates. Il y a de la pédagogie à faire surtout au niveau des parents d'élèves, parfois moins compréhensifs. La demande en conducteur au niveau régional, national et international est très importante.

Mme Staron rajoute, qu'il cherche des personnes pour des revenus complémentaires pour conduire les bus, comme des agriculteurs ou des mères au foyer.

Mme Gauquelin remercie M. Combet pour son travail et pour ces compléments.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.7 – BATIMENTS

Rapporteur : Guy Boisserin

2022-89 : Centre aquatique Aquagaron – Tarification 2022.

Il est demandé si le prix pour le tarif réduit pour les jeunes est à 0€ ou qu'il n'y a pas d'évolution par rapport à avant.

M Boisserin répond que certains tarifs ont été revus ; certains annulés afin que les usagers aient des tarifs clairs.

Il y a trois candidatures pour le renouvellement de procédure de délégation de service public. Les premières auditions auront lieu début janvier.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.8 – VOIRIES

Rapporteur : Jean-Louis Gergaud

Acquisition foncière Chemin des Eclapons à Vourles

La délibération est retirée du vote.

4/DIVERS

Mme Jeanjean revient sur le problème des moustiques. Peut-être, il y aurait quelques choses à faire avec l'Entente Interdépartementale (EID). Apparemment, les conventions ne sont signées qu'avec les communautés de communes.

M Combet précise qu'il y a des conventions avec les communes. EID ne propose pas de solution magique.

Mme Gauquelin rajoute que c'est de la communication. Les conventions sont signées dans chaque commune, c'est pour cela que la CCVG ne prend pas en charge ce sujet.

Mme Marcillière précise qu'il y a des actions pédagogiques. L'année dernière, il y a eu des achats pour des pièges à moustiques. Mme demande si la commande ne peut pas être groupée pour avoir des prix dégressifs. Il y a eu une négociation des prix pour que les populations achètent leurs pièges moins chers.

Mme Gauquelin précise que cela peut être possible mais que cela n'est pas très efficace. Elle est d'accord mais il ne faut pas faire espérer une solution miracle. La seule chose qui fonctionne est le ruban à faire brûler.

Mme Staron précise qu'il y a eu un cas de dingue. La commune a dû pulvériser dans certaines rues.

Mme Gauquelin rajoute qu'il y a des pièges canadiens qui pourraient être mis en place.

Mme Rouanet explique que la salle d'exposition de Brignais a ouvert ses portes en novembre et que la première exposition est gratuite

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.
La séance est close à 19h40

Le secrétaire de séance, M. Erwan Le Saux

À Brignais, le 29 novembre 2022

La Présidente
Françoise Gauquelin

Secrétaire de séance
Erwan Le Saux

Signé le, 16/12/2022,
GAUQUELIN Françoise



F. Gauquelin

